

Regard sur l'**Economie** et les **Entreprises** **Lyonnaises**

Mai 2015

Cadrage régional	2
Le marché du travail : emploi salarié, chômage	3
Les difficultés des entreprises : prévention, procédures collectives	5
Immobilier d'entreprise, logement neuf	6
<i>Focus :</i> Le tourisme à Lyon en 2014	7

Malgré un début d'année plutôt décevant pour l'activité des entreprises lyonnaises, 2015 pourrait se révéler une année de redressement de la croissance. Au niveau national, les signaux favorables autorisent un certain optimisme ; le pouvoir d'achat et la consommation des ménages progressent. Au niveau local, la métropole de Lyon conserve son dynamisme et son attractivité, comme en témoignent le marché de l'immobilier d'entreprise, les nouvelles implantations ou la vitalité de certains secteurs d'activité (sciences de la vie, numérique...). En matière de création d'emplois, l'agglomération lyonnaise bénéficie d'une exception en Rhône-

Alpes, avec une progression que l'on ne retrouve pas dans les autres départements rhônalpins.

La métropole de Lyon n'échappe cependant pas à la hausse persistante du chômage (+6 % sur un an) et à l'enlisement du chômage de longue durée : un demandeur d'emploi sur cinq est inscrit depuis plus de deux ans. L'agglomération doit également faire face à un niveau élevé des défaillances d'entreprises et à des situations délicates dans certains secteurs d'activité, notamment parmi les petites entreprises (bâtiment et travaux publics, commerce, transport et logistique...).



Au niveau international, des conditions favorables

De nombreux instituts de conjoncture soulignent l'amélioration de la situation de l'économie mondiale au cours des derniers mois, notamment aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Ils insistent sur les « vents favorables » qui soufflent actuellement et pourraient entraîner la croissance de l'économie française : baisse du prix du pétrole, dépréciation de l'euro face au dollar, conditions financières propices, affermissement de la croissance dans les économies avancées. L'Insee note ainsi, dans sa dernière note de conjoncture en mars, une progression du pouvoir d'achat des ménages français et une croissance de leur consommation. Il table sur une hausse du produit intérieur brut (PIB) national de +1,1 % en un an à mi-2015, le rythme le plus haut depuis fin 2011.

Des entreprises rhônalpines en attente

Les enquêtes réalisées auprès des entreprises rhônalpines en mars et avril font cependant transparaître une certaine déception de la part des chefs d'entreprise : l'amélioration de l'activité qui était attendue au premier trimestre n'a pas été ressentie, ou très peu. La CCI Rhône-Alpes fait ainsi état d'un début d'année sans redémarrage au sein des petites et moyennes entreprises, avec quelques secteurs en situation délicate comme le bâtiment-travaux publics et le transport-logistique. Cette stabilité se retrouve dans les résultats de l'enquête réalisée par la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône.

La Banque de France souligne que le léger mieux a été très timide et que les entreprises industrielles, qui comptaient sur l'exportation et la dépréciation de l'euro pour se développer à l'international, n'ont pas vu leur activité progresser comme elles l'attendaient. La faiblesse des carnets de commande, le niveau toujours peu élevé de l'investissement et le non-décollage des exportations sont autant de signes peu porteurs pour l'industrie rhônalpine, dont le climat des affaires reste inférieur à la moyenne de longue période (cf. graphique). Certains segments industriels ont vu cependant leur activité progresser ; c'est le cas notamment de la chimie, de la pharmacie et de l'agroalimentaire. La situation est globalement plus favorable dans les services (cf. graphique), notamment dans l'ingénierie informatique qui tire la tendance des services marchands en Rhône-Alpes.

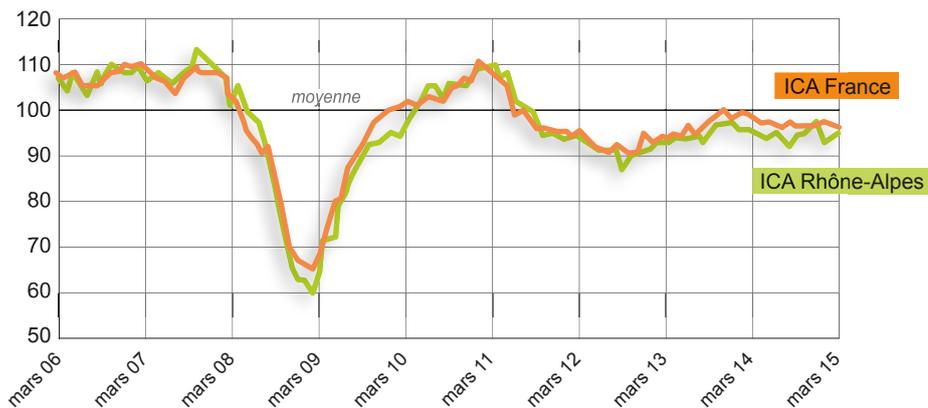
Une amélioration à venir

Si le premier trimestre a été globalement décevant en Rhône-Alpes, les prochains mois devraient être plus favorables. La confiance s'installe au niveau national et devrait progressivement porter ses fruits sur l'activité des entreprises rhônalpines.

Définition

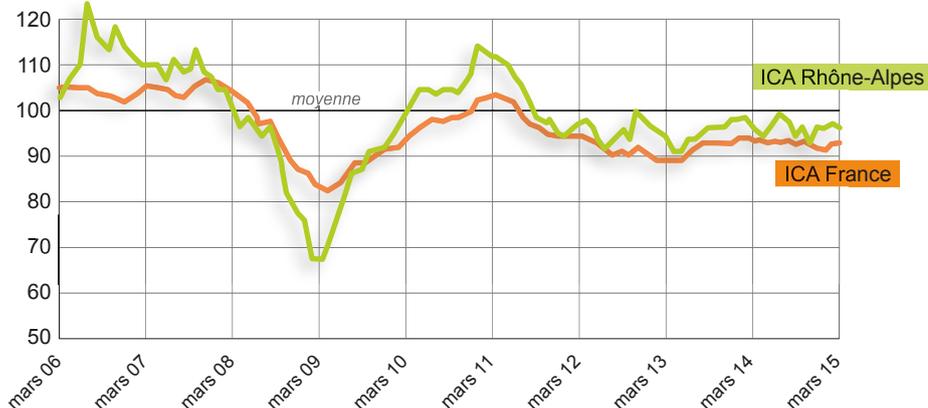
Un indicateur du climat des affaires permet une lecture rapide et simplifiée de la situation conjoncturelle. Il résume par une variable synthétique l'évolution des soldes d'opinion qui présentent des évolutions similaires dans le temps. En hausse, il traduit une amélioration du climat conjoncturel ; en baisse, sa dégradation ; 100 = moyenne de longue période.

Indicateur du climat des affaires dans l'industrie



Source : Tendances régionales, Banque de France, mars 2015

Indicateur du climat des affaires dans les services marchands



Source : Tendances régionales, Banque de France, mars 2015

En savoir plus

- Banque de France. Tendances régionales : la conjoncture en Rhône-Alpes. Mars 2015
- CCI Rhône-Alpes. Panel régional de conjoncture. Avril 2015
- CCI Rhône-Alpes. Conjonctura n°92 : spécial perspectives 2015. Mars 2015
- Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) du Rhône. Enquête Avisé. Avril 2015
- Insee. Note de conjoncture : l'activité est bien orientée en fin d'année. Avril 2015
- Aderly. www.aderly.com

L'emploi salarié

L'emploi progresse au 4^e trimestre 2014, tiré par les services

L'emploi salarié dans le secteur marchand s'établit à 576 340 emplois au 4^e trimestre 2014 dans le département du Rhône. Il affiche une progression notable par rapport au trimestre précédent (+0,6%) et sur un an (+0,7%). Le Rhône est le seul département de Rhône-Alpes à profiter d'une telle hausse : l'emploi des autres départements de la région au mieux stagne (c'est le cas de l'Ain) voire recule (Loire, Haute-Savoie) par rapport au 4^e trimestre 2013. Ce phénomène peut être considéré comme une conséquence du processus de métropolisation, qui voit l'emploi, et notamment l'emploi tertiaire supérieur, se concentrer dans les grandes agglomérations.

L'augmentation de l'emploi total dans le Rhône est en effet tirée principalement par le secteur des services (hors intérim), qui est aussi le premier secteur employeur du département (52% des emplois). Les services sont ainsi en forte hausse de 2% sur un an, soit 5 800 emplois supplémentaires.

Le secteur de l'intérim termine une année « en dents de scie » par une progression vigoureuse au dernier trimestre (+5,6%), qui contribue également au dynamisme de l'emploi total sur les trois derniers mois.

Les autres secteurs connaissent des évolutions moins favorables. Le commerce est toujours en phase de stagnation (avec un très léger redressement au dernier trimestre), l'industrie poursuit sa baisse (-1,1% sur un an) et la construction est en fort recul (-2,2%).

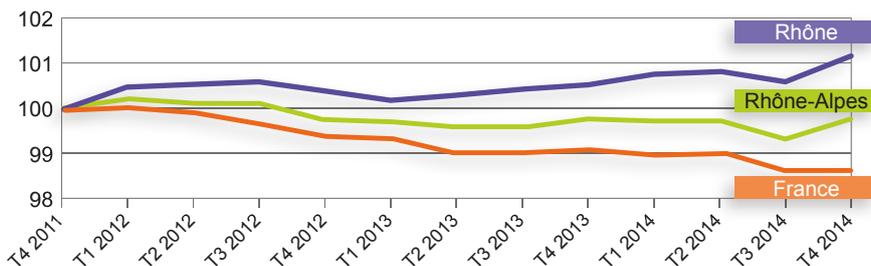
Définitions

Emploi salarié marchand : estimation de l'emploi salarié en fin de trimestre fournie par l'Insee, hors agriculture, hors secteurs principalement non marchands et hors salariés des particuliers employeurs. Les données sont corrigées des variations saisonnières.

Déclaration préalable d'embauche : déclaration obligatoire par l'employeur à l'Urssaf, dans les 8 jours qui précèdent toute embauche de salarié. Le CDD court est de moins d'un mois, le CDD long de plus d'un mois.

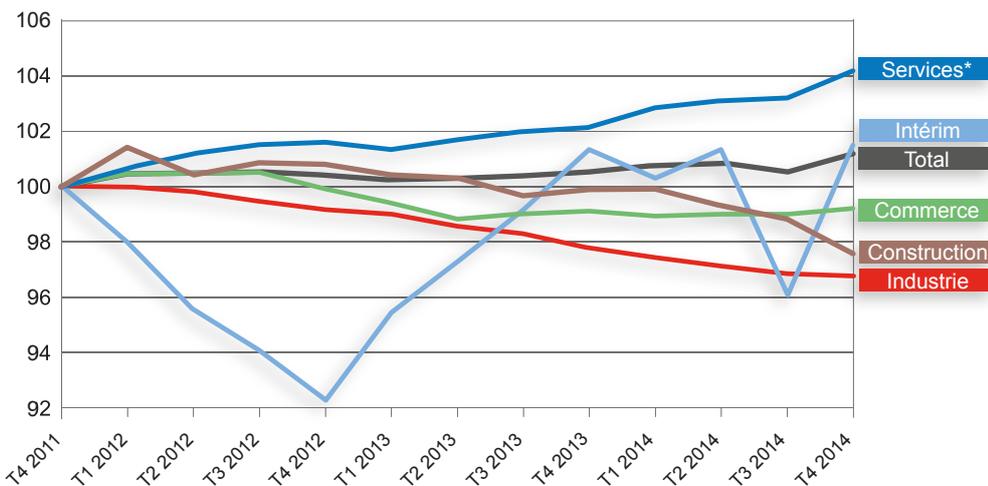
Périmètre : département du Rhône (ancien)

Evolution comparée de l'emploi salarié (indice base 100 au 4^e trimestre 2011)



Source : Insee, estimations d'emploi. Données trimestrielles corrigées des variations saisonnières

Evolution de l'emploi salarié privé dans le Rhône par secteur (indice base 100 au 4^e trimestre 2011)



Source : Insee, estimations d'emploi. Données trimestrielles corrigées des variations saisonnières

* Hors intérim

Les principaux recrutements prévus en 2015 par les entreprises lyonnaises

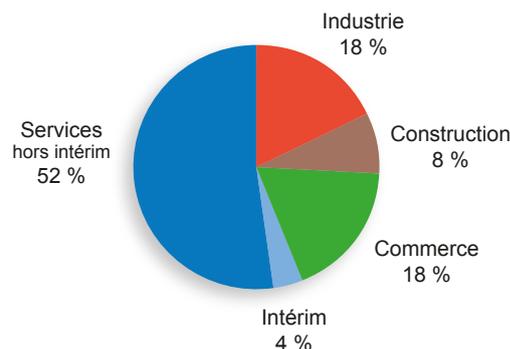
La dernière enquête Besoins en main-d'œuvre de Pôle Emploi fait état de 23 380 projets de recrutement en 2015 dans le bassin d'emploi « Grand Lyon Centre et Nord », soit 11 % des projets identifiés en Rhône-Alpes. Le secteur des services y est particulièrement pourvoyeur de recrutements : un tiers des intentions d'embauches concerne les services à la personne, la santé et l'action sociale, un autre tiers les services aux entreprises.

Les cinq métiers les plus recherchés :

- Artistes (musique, danse, spectacles...) : 1 390 recrutements prévus
- Agents administratifs divers (saisie, assistantat RH, enquêtes) : 1076
- Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine : 973
- Serveurs de cafés et restaurants, commis : 965
- Ingénieurs, cadres d'études et R&D informatique : 832

Source : Enquête Besoins en main-d'œuvre, Pôle Emploi, avril 2015

Répartition des emplois salariés au 4^e trimestre 2014 dans le Rhône



Source : Insee, estimations d'emploi. Données trimestrielles corrigées des variations saisonnières

Le chômage

Définitions

- **Les demandeurs d'emploi de catégorie A** sont des personnes sans emploi inscrites à Pôle Emploi, tenues d'être disponibles et d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.
- **Les demandeurs d'emploi de catégorie B et C** sont des personnes tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (cat. B : moins de 78 heures au cours du mois ; cat. C : plus de 78 heures au cours du mois).
- **Le taux de chômage** est le rapport (en %) entre une estimation du nombre de chômeurs et la population active estimée au lieu de résidence. La population active comprend les personnes occupant un emploi et les chômeurs.
- **Un chômeur de longue durée** est un actif au chômage depuis plus d'un an.

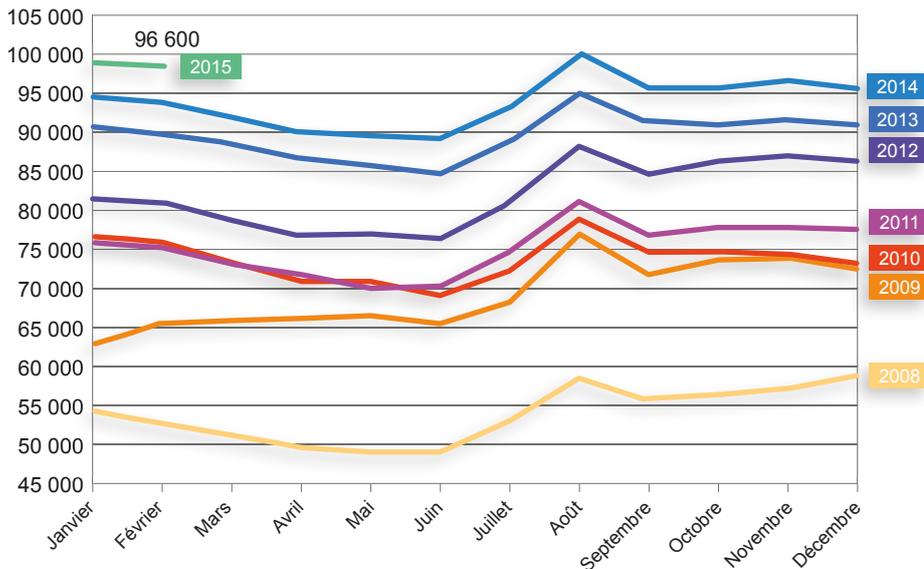
Périmètres : département du Rhône (ancien), métropole de Lyon

Pas de répit sur le front du chômage

Fin février 2015, le territoire de l'ancien département du Rhône comptait 145 000 demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Un peu plus des deux tiers d'entre eux n'avaient exercé aucune activité dans le mois (catégorie A), soit 98 600 personnes. La métropole de Lyon représente 80 % des chômeurs de l'ancien département du Rhône, soit 118 500 demandeurs d'emploi de catégories ABC.

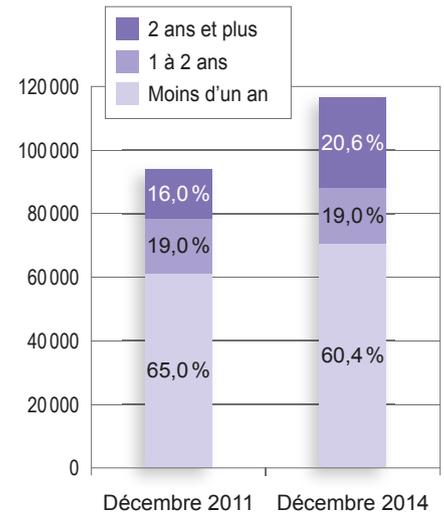
La progression du chômage reste importante. Sur un an, entre février 2014 et février 2015, il augmente de +6,1 % dans la métropole de Lyon et de +7,8 % en Rhône-Alpes, pour les catégories ABC. Les plus fortes hausses concernent, comme au trimestre précédent, les personnes de 50 ans et plus (+11 % dans la métropole de Lyon) et les chômeurs de très longue durée, plus de deux ans (+12 %). Fin février 2015, un demandeur d'emploi de la métropole de Lyon sur cinq est au chômage depuis plus de deux ans, soit 24 600 personnes.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A dans le Rhône depuis janvier 2008



Source : STMT - Pôle Emploi - Dares, DEFM, données brutes

Ancienneté d'inscription à Pôle Emploi des demandeurs de catégories ABC du Rhône, fin décembre 2014



Source : Pôle Emploi

Taux de chômage

	4 ^e trimestre 2014	4 ^e trimestre 2013
Zone d'emploi de Lyon	9,3 %	9,0 %
Zone d'emploi de Lille	11,0 %	10,7 %
Zone d'emploi de Toulouse	10,5 %	10,0 %
Zone d'emploi de Marseille-Aubagne	12,8 %	12,4 %
France métropolitaine	10,0 %	9,6 %

Source : Insee, moyenne trimestrielle CVS, données 2014 provisoires

Les demandeurs d'emploi en février 2015

	Rhône (ancien)	Métropole de Lyon
DEFM* catégorie A	98 600	81 700
Evolution annuelle	+5,2 %	+5,1 %
DEFM* catégorie ABC	145 000	118 500
Part des - 25 ans cat ABC	14 %	13 %
Part des + 50 ans cat ABC	19 %	18 %
Part des femmes cat ABC	48 %	47 %
Part des DEFM* longue durée cat ABC	40 %	40 %

* DEFM : Demandeurs d'emploi en fin de mois
Source : STMT - Pôle Emploi - Dares, DEFM, données brutes

Les difficultés des entreprises

La prévention des difficultés des entreprises

Les procédures amiables progressent.

Le nombre de nouveaux dossiers de prévention baisse au premier trimestre 2015, de même que le nombre d'entretiens réalisés dans l'ensemble du réseau, alors que le nombre de défaillances augmente au cours de la même période (cf ci-dessous). Ceci s'explique par une plus grande sélectivité des dossiers de la part des structures, pour une vraie démarche de prévention. Les entreprises reçues sont souvent de petite taille (près de la moitié n'ont pas de salarié) et assez jeunes (moins de cinq ans).

La prévention des difficultés des entreprises dans l'agglomération lyonnaise (en nombre d'entreprises)

	1 ^{er} trim. 2014	1 ^{er} trim. 2015
Nombre d'entretiens	278	224
Mandats ad hoc	5	9
Conciliations	6	16

Source : Tribunal de commerce de Lyon

En revanche, le recours aux procédures amiables (mandats ad hoc, conciliations) augmente sensiblement, ce qui indique une meilleure anticipation des difficultés. C'est aussi un effet visible de la réforme de la prévention des difficultés des entreprises et des procédures collectives, adoptée il y a un an, et qui vise à mieux lutter contre les difficultés des entreprises en favorisant la prévention, en simplifiant les procédures et en réduisant les délais de traitement.

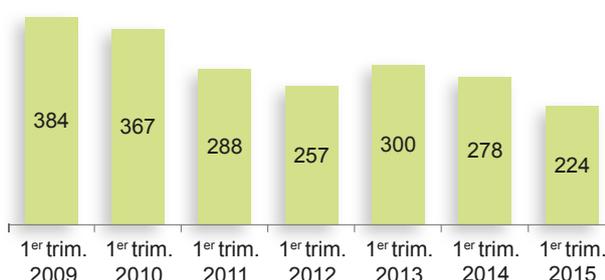
Note méthodologique

Un dispositif de prévention des difficultés des entreprises a été mis en place dans l'agglomération lyonnaise en 2004. Ce dispositif, lié au Tribunal de commerce de Lyon, repose sur un partenariat avec la CCI de Lyon, la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, les ordres des experts-comptables, des avocats et des commissaires aux comptes.

Il s'ajoute aux deux procédures habituelles de prévention des Tribunaux de commerce : mandats ad hoc et conciliation.

Périmètre : ressort du Tribunal de commerce de Lyon

Evolution du nombre d'entretiens de prévention au premier trimestre



Source : Tribunal de commerce de Lyon

Les procédures collectives

Une hausse des défaillances au premier trimestre

Le début de l'année 2015 est marqué par un nombre important de défaillances au Tribunal de commerce de Lyon, dans la lignée d'une année 2014 particulièrement difficile. Le nombre de procédures ouvertes au premier trimestre est ainsi en progression de 9 % par rapport au premier trimestre 2014, avec 462 ouvertures de défaillances prononcées. Cette augmentation se retrouve au niveau national (+7,6%).

En termes de procédures, ce sont les redressements judiciaires qui progressent, ce qui signifie que la poursuite de l'activité est envisageable lorsque l'entreprise déclare sa cessation de paiement. Le nombre de liquidations est stable. Le nombre de salariés concernés par les procédures est par ailleurs en hausse par rapport à l'an passé.

En termes sectoriels, ce sont les entreprises du secteur de la construction qui sont les plus touchées : elles représentent 28 % du total des défaillances au premier trimestre. La plus forte hausse concerne les activités spécialisées, scientifiques et techniques, qui enregistrent un bond de 60 % des défaillances au cours des trois premiers mois.

Procédures collectives au Tribunal de commerce de Lyon (en nombre d'entreprises, y compris les auto-entrepreneurs)

	1 ^{er} trim. 2014	1 ^{er} trim. 2015
Sauvegardes	10	14
Redressements judiciaires	42	75
Liquidations judiciaires	372	373
Total procédures collectives	424	462
Salariés concernés	1 160	1 326

* Y compris les ouvertures sur résolution de plan

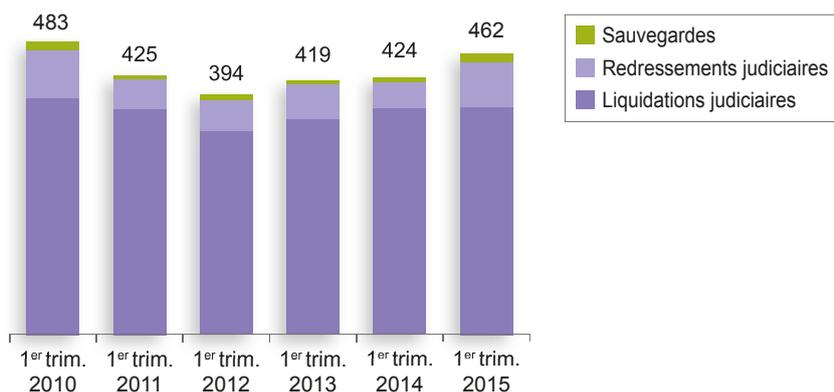
Source : Tribunal de commerce de Lyon

Définition

Une défaillance d'entreprise correspond à l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire (y compris les résolutions de plans). Ces procédures interviennent lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement.

Périmètre : Ressort du Tribunal de commerce de Lyon

Evolution des procédures collectives au premier trimestre



Source : Tribunal de commerce de Lyon

Le marché de l'immobilier d'entreprise

Définition

L'observatoire du Cecim (Centre d'études de la conjoncture immobilière de la région lyonnaise) publie tous les trimestres une analyse globale du marché de l'immobilier d'entreprise dans l'aire urbaine de Lyon : ventes et locations, ancien ou neuf, à utilisateur ou investisseur, par type de locaux (bureaux, activité, logistique).

Périmètre : aire urbaine de Lyon

Un début d'année bien orienté

Après une année 2014 de bonne tenue, l'année 2015 s'engage de façon positive.

Sur les trois premiers mois de l'année, le marché des bureaux est certes en légère baisse par rapport au premier trimestre 2015 (22 340 m² placés) mais d'importantes transactions sont attendues dans les mois qui viennent et les professionnels de l'immobilier sont confiants.

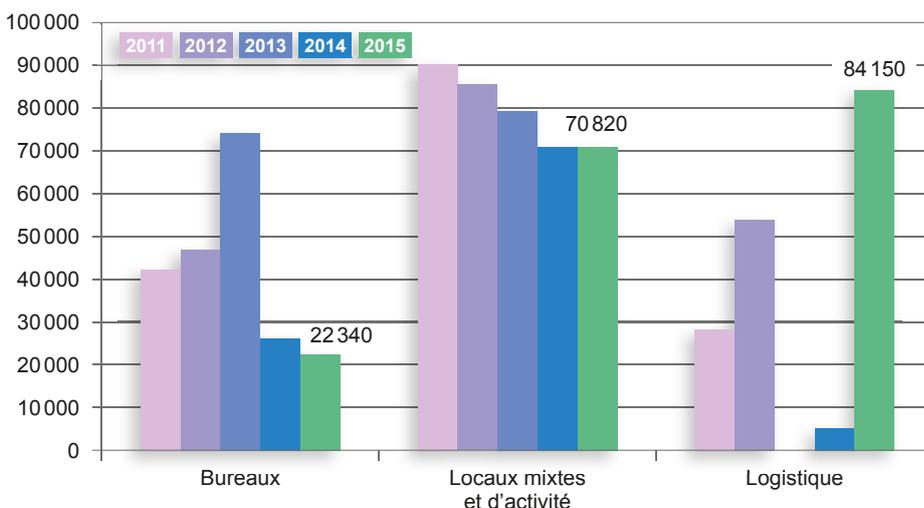
Le marché des locaux d'activité industriels et locaux mixtes fait preuve d'une grande stabilité, avec 70 820 m² placés au premier trimestre, comme l'an passé.

Le marché de l'immobilier logistique a été particulièrement dynamique depuis le début de l'année, avec huit transactions et 84 150 m² placés.

Les perspectives pour le reste de l'année sont bonnes dans tous les segments.

Immobilier d'entreprise en région lyonnaise : demande placée au premier trimestre

(cumul en m²)



Source : CecimObs

Principaux événements du trimestre

Adocia	Levée de 32 M€ auprès d'investisseurs spécialisés pour financer sa recherche et développement	<i>Biotechnologie</i>
Air Liquide	Regroupement sur un seul site à Saint-Priest de toute sa relation client France, auparavant éclatée sur 15 villes	<i>Chimie</i>
BUT	Signature de bail pour une plateforme logistique de 60 000 m ² à Pusignan	<i>Équipement de la maison</i>
Centro Motors France (ex SITL)	Redressement judiciaire et période d'observation de deux mois	<i>Véhicules électriques</i>
Immochan	10 M€ investis dans la modernisation du centre commercial Auchan Porte des Alpes à Saint-Priest	<i>Centre commercial</i>
Les Atelières	Liquidation judiciaire de la société créée lors de la liquidation de Lejaby	<i>Lingerie</i>
Norbert Dentressangle	Rachat par l'Américain XPO Logistics	<i>Transport et logistique</i>
Poxel	Levée de 25 M€ en Bourse pour financer son développement en Asie	<i>Biotechnologie</i>
Renault Trucks	Nouveau projet de restructuration, avec la suppression de 591 postes	<i>Véhicules industriels</i>
Sanofi	Début des travaux du futur siège mondial de Sanofi-Pasteur et Merial, à Lyon Gerland. Livraison en 2017	<i>Pharmacie</i>
SNCF	Suppression de 92 postes au Technicentre d'Oullins et incertitudes sur l'avenir du site	<i>Transport ferroviaire</i>
Unibail-Rodamco	Fin de la rénovation du centre commercial de la Part-Dieu ; 6 M€ investis dans un nouvel espace à l'entrée du métro	<i>Centre commercial</i>

Des indicateurs bien orientés en 2014

L'année 2014 s'est révélée une année positive pour le tourisme lyonnais, malgré un début d'année morose et l'absence de grands événements fortement générateurs de visites (année sans Biennale d'art contemporain et sans salon de la restauration Sirha, notamment). La plupart des indicateurs sont ainsi en progression par rapport à 2013.

Le nombre de visiteurs accueillis dans les points d'information d'OnlyLyon Tourisme et Congrès augmente de 6,5% et dépasse la barre des 600 000 personnes. Les principaux pays d'origine des touristes étrangers sont l'Allemagne, l'Espagne et les Etats-Unis, les plus fortes progressions en provenance du Japon et de l'Australie.

Le nombre d'entrées aux musées est en hausse de 2,6% et dépasse le million d'entrées en 2014. Le démarrage fulgurant du musée des Confluences fin décembre laisse augurer une forte progression de ce chiffre en 2015. Les attractions touristiques ont également enregistré une bonne année, avec des entrées en augmentation de 7%.

En revanche les arrivées à l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry sont en baisse de 1% par rapport à 2013 et retrouvent leur niveau de 2012 (4,3 millions d'arrivées), du fait d'un fort recul du trafic du groupe Air France.

Les grands événements festifs de la métropole en 2014

Fête des lumières

3 millions de visiteurs estimés en 4 jours,
60 000 personnes accueillies au Pavillon Bellecour
Festival Lumière : 145 000 festivaliers

Nuits de Fourvière : 142 000 spectateurs

Nuits sonores : 130 000 festivaliers

Biennale de la danse : 100 600 spectateurs

Quais du polar : 65 000 visiteurs

Une fréquentation hôtelière en hausse

Avec 4,216 millions de nuitées en 2014, l'hôtellerie de la métropole de Lyon affiche une progression de 1,4% par rapport à 2013. Cette performance a été permise par un deuxième semestre dynamique, marqué par le congrès mondial des bibliothécaires IFLA en août (4 000 congressistes), le salon Pollutec (62 000 visiteurs) et la Fête des lumières en décembre, faisant suite à un premier semestre atone, avec peu d'événements d'affaires d'envergure. Cette progression témoigne d'une bonne résistance du marché lyonnais, dans un contexte national (hors Paris) en léger recul. Les résultats de l'hôtellerie lyonnaise restent cependant étroitement liés au tourisme d'affaires, avec un enjeu important d'accueil de grandes manifestations tout au long de l'année et particulièrement en été.

L'année 2014 a été marquée par une nouvelle progression du nombre de chambres disponibles dans l'agglomération lyonnaise, pour atteindre 14 260 unités (+3%). Cette hausse du nombre de chambres disponibles explique qu'en dépit de l'augmentation de la fréquentation hôtelière, le taux d'occupation par chambre recule de 1,6% pour atteindre 63% en moyenne annuelle, ce qui est comparable aux autres destinations françaises. Seule l'hôtellerie de luxe enregistre un taux d'occupation en augmentation (+1,5% par rapport à 2013).

Lyon, destination d'excellence gastronomique

La candidature d'OnlyLyon Tourisme et Congrès au titre de contrat de destination a été retenue par l'Etat fin 2014. Relancé par l'Etat lors des Assises nationales du tourisme l'an passé, le contrat de destination est un outil qui vise à développer des « marques géographiques » à résonance internationale, en fédérant les acteurs publics et privés autour d'une offre touristique cohérente et visible au regard des attentes des clientèles étrangères. Chaque contrat est doté de 75 000 euros sur trois ans.

Parmi une quarantaine de dossiers présentés, onze contrats ont été sélectionnés fin 2014, dont celui porté par OnlyLyon Tourisme et Congrès, intitulé « Lyon et Paul Bocuse fêtent 50 ans d'excellence gastronomique ». L'opération vise à placer Lyon comme la destination culinaire incontournable en Europe.

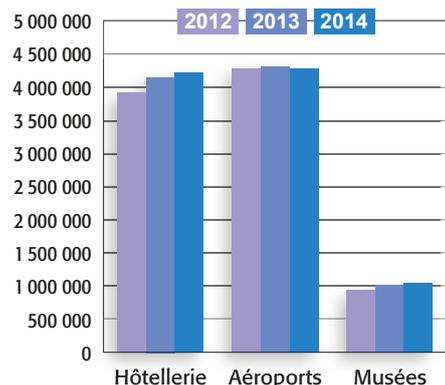
Définitions

Animé par Lyon Tourisme et Congrès, le **baromètre touristique du Grand Lyon** fournit mensuellement un certain nombre d'indicateurs :

- nombre de visiteurs dans les musées du Grand Lyon,
- nombre de participants à des attractions touristiques dans le Grand Lyon,
- nuitées enregistrées dans les hôtels de Lyon (source Insee),
- nombre de visiteurs dans les centres d'information touristique de Lyon Tourisme et Congrès,
- arrivées de passagers sur les vols nationaux et internationaux à l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry.

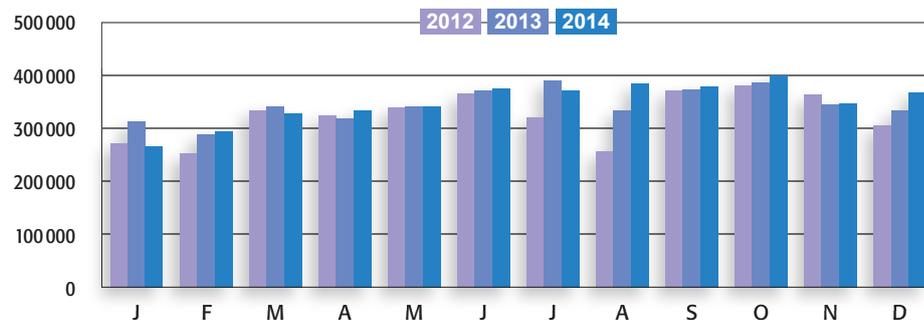
Méthodologie et résultats sur lyon.tourismbarometer.com

Evolutions des indicateurs touristiques de la métropole de Lyon



Source : OnlyLyon Tourisme et Congrès

Nuitées mensuelles dans les hôtels de la métropole de Lyon



Source : OnlyLyon Tourisme et Congrès

En savoir plus

- Site internet lyon.tourismbarometer.com
- Newsletter mensuelle OnlyLyon Flash Tourisme (abonnement auprès de cromeyer@lyon-france.com)
- Observatoire hôtelier du Grand Lyon / CCI de Lyon : <http://www.lyon.cci.fr/site/cms/2004120715473498/Le-tourisme-en-region-lyonnaise>

Les grands chiffres du trimestre

Les évolutions se rapportent à la même période un an auparavant

Emploi salarié marchand

576 340 emplois (+0,7 %)

Insee, Rhône (ancien), 4^e trimestre 2014

Demandeurs d'emploi cat. ABC

118 500 personnes (+6,1 %)

Pôle Emploi, Métropole de Lyon, fin février 2015

Taux de chômage

9,3 %

Insee, Zone d'emploi de Lyon, 4^e trimestre 2014

Procédures collectives

462 (+9 %)

Tribunal de commerce de Lyon, 1^{er} trimestre 2015

Immobilier d'activités et mixte

70 820 m² placés (stable)

CecimObs, aire urbaine de Lyon, 1^{er} trimestre 2015

Nous remercions

l'Aderly Invest in Lyon, la Banque de France, le Cecim, la CCI de Lyon, la CCI Rhône-Alpes, la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, la Direccte, le Grand Lyon, l'Insee, la Maison de l'emploi de Lyon, l'Office du Tourisme et des Congrès du Grand Lyon et Pôle Emploi pour leur participation à l'élaboration de cette publication.

Les travaux de l'Observatoire partenarial lyonnais en économie sont l'expression d'un partenariat entre la Communauté urbaine de Lyon, la Ville de Lyon, la CCI de Lyon, le Medef Lyon-Rhône, l'Université de Lyon, la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, la CGPME, Pôle Emploi, l'Aderly, le Cecim, Viennagglo, le Pôle métropolitain, l'Office du Tourisme et des Congrès du Grand Lyon et l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, en association avec le Sgar, l'Insee, la Banque de France, l'Urssaf et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Retrouvez les publications de l'Opale sur

www.opale-lyon.com

Agence d'urbanisme
pour le développement
de l'agglomération lyonnaise



Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Métropole de Lyon, Sepal, Etat, Département du Rhône, Région Rhône-Alpes, Villes de Lyon, Villeurbanne, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Bourgoin-Jallieu, Tarare, Communautés d'agglomération Porte de l'Isère, ViennAgglo, Communautés de communes du Pays de l'Arbresle, du Pays Mornantais, du Pays de l'Ozon, de la Vallée du Garon, des Vallons du Lyonnais, Syndicats mixtes du Beaujolais, de la Boucle du Rhône, de l'Ouest Lyonnais, des Rives du Rhône, du Scot de la Dombes, du Scot des Monts du Lyonnais, du Scot Nord-Isère, du Scot Val de Saône-Dombes, Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand Parc Miribel Jonage, CCI de Lyon, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Sytral, Epora, Ademe, Pôle métropolitain, Caisse des dépôts et consignations, Opac du Rhône, Grand Lyon Habitat, Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise.

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Réfèrent **Clarisse Garin-Hameline** 04 81 92 33 40 c.garinhameline@urbalyon.org
Infographie : **Marie-Pierre Ruch** - Statistiques : **Ingrid Pignard**
Photo couverture : Corbas, vue de la zone industrielle vers l'Est © M.-P. Ruch, juillet 2013
ISSN 0753-3454